PROVISOIRE

T2 - A 103

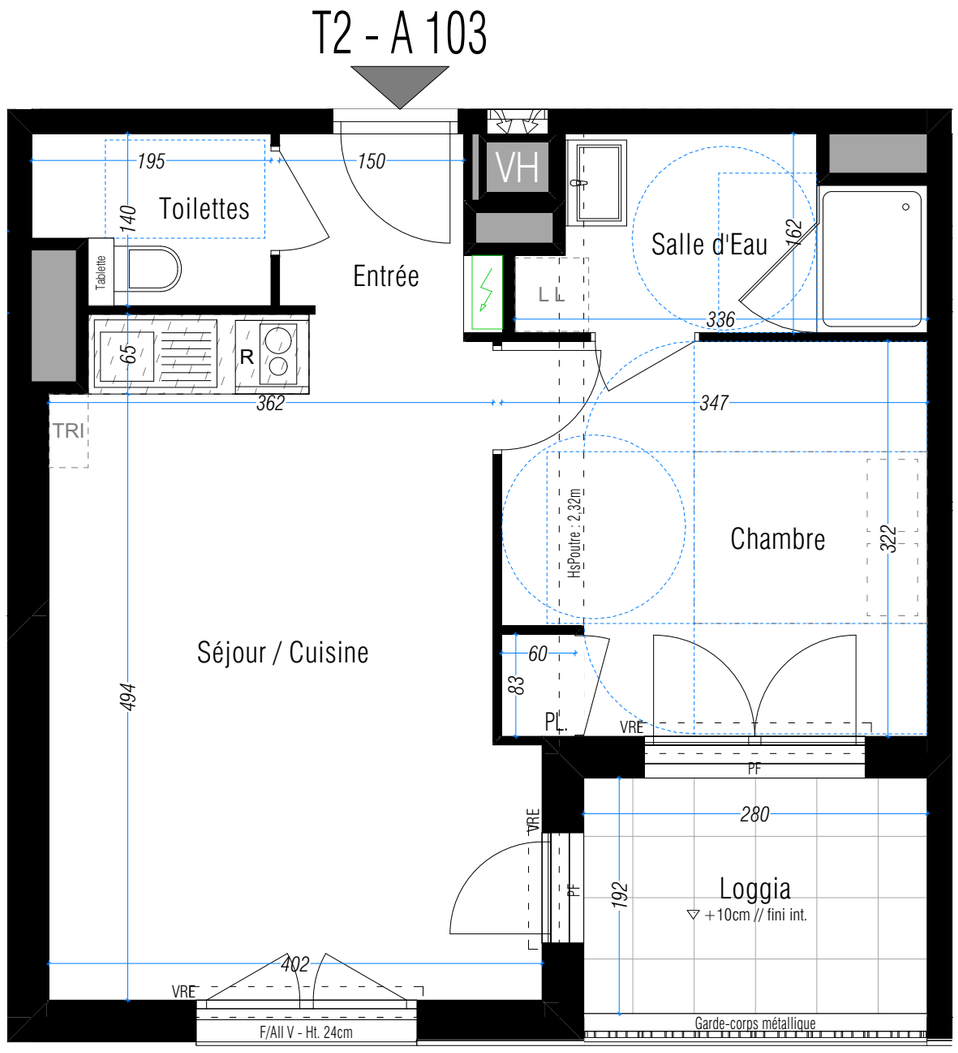

N

F	Fenêtre
All V - M	Allège vitrée - Allège maçonnée
F-OB	Fenêtre oscillo-battant
PF	Porte-fenêtre
VR	Volet roulant
VRE	Volet roulant électrique
CD	Cloison démontable
HsP	Hauteur sous plafond
HsFP	Hauteur sous faux-plafond
HsSoffite	Hauteur sous soffite
HsPoutre	Hauteur sous retombée de poutre
	Tableau électrique
	Faux-plafond / Soffite
	Coffre bas carrelé

GROUPE arc

PYTHAGORE

43 logements
25, rue Sophie Michel
35700 RENNES

MAITRE D'OUVRAGE

SCCV ARC PROMOTION ARMORIQUE

1, rue Geneviève de Gaulle Anthonioz
35208 RENNES CEDEX 2
Tél. : 02 99 86 13 86
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

ARCHITECTE

SELARL d' ARCHITECTURE
CLENET BROSSET BNR

14H rue du Pâtis Tatelin
35708 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 22 20 30
E-mail : bnr.architectes@bnr.fr

NIVEAU	LOGEMENT	LOT	TYPE
R+1	A 103	54	T2

Superficies du logement	
Entrée	2,10
Séjour / Cuisine	20,89
Chambre	11,13
Salle d'Eau	4,66
Toilettes	2,48
Total Habitable	41,26 m²

Superficie des annexes	
Loggia	5,39
Total Annexes	5,39 m²

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés.
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.

Etabli le : 20/09/2023	Mis à jour le : 11/06/2024	Echelle : 1:50